

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
HOTEL DE VILLE
80880 SAINT-QUENTIN-LAMOTTE

TEL : 03.22.60.53.55

FAX : 03.22.60.48.32

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMPTE RENDU
REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2017

ORDRE DU JOUR :

Membres en exercice :

Mr BOULENGER Raynald
Mme ADJERAD Catherine
Mme DESENCLOS Chantal
Mme DELGOVE Nathalie
Mr BISSON Arnaud
Mme POCHOLLE Edith
Mr QUESNEL Sébastien
Mme PLOUARD Corinne
Mr BECQUET Roger

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Mme PLOUARD Corinne, absente, excusée.

La séance est ouverte à 18H00

ORDRE DU JOUR :

N° ordre	N° Délibération	Objet
1	2017-4	Aide aux étudiants 2017
2	2017-5	Bons de fin d'année 2017
3	2017-6	Colis « plaisir de Noël » 2017
5		Questions et informations diverses

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Président propose aux membres du conseil d'administration d'approuver le compte rendu de la réunion du 26 Avril 2017.

Le compte rendu du 26 avril 2017 est approuvé sans observation particulière.

DELIBERATION N° 2017-4 : AIDE AUX ETUDIANTS

Madame la vice présidente propose de renouveler l'aide attribuée aux jeunes, âgés entre 18 et 25 ans, qui poursuivent leurs études ou un cursus de formation, non rémunéré, durant l'année scolaire 2017/2018.

Il est proposé de fixer comme les années précédentes le montant à 80 euros. Il est précisé que pour l'année 2016/2017 22 étudiants étaient concernés soit un montant budgétaire de 1 760.00.

Il est précisé que la date butoir pour réceptionner les demandes est fixée au 1^{er} novembre 2017. Cette petite aide reste appréciée par les bénéficiaires.

Le conseil d'administration à l'unanimité décide de renouveler l'aide pour un montant budgétaire maximal de 2 000 euros soit 80 euros pour 25 bénéficiaires- En cas de demandes supérieures à 25 l'inscription budgétaire serait divisée par le nombre.

DELIBERATION N° 2017-5 : BONS DE FIN D'ANNEE 2017

Madame la vice présidente propose de renouveler les bons de fin d'année attribués aux familles dont le quotient familial est inférieur à 950 euros par mois et par personne

En 2014

Les personnes seules ont bénéficié de 4 bons de 10 euros soit 40 euros

Les couples de 2 bons de 10 euros et de 2 bons de 20 euros soit 60 euros

Les familles 1 bon de 10 euros, 2 bons de 20 euros et 1 bon de 30 euros soit 80 euros

Le nombre des bénéficiaires était de :

- 7 personnes seules
- 6 couples
- 23 familles

En 2015

Le nombre des bénéficiaires était de :

- 4 personnes seules
- 4 couples
- 24 familles

En 2016 pour un total de 2070 euros

Le nombre des bénéficiaires était de :

- 6 personnes seules
- 7 couples
- 22 familles

Le conseil d'administration invité à délibérer DECIDE à l'unanimité

- de renouveler les bons de fin d'année attribués aux familles dont le quotient familial est inférieur à 950 euros par mois et par personne

- de fixer le montant des bons pour :

Les personnes seules à 40 euros

Les couples à 60 euros

Les familles à 80 euros

Les bons seront distribués par les membres du CCAS au domicile des bénéficiaires la semaine du 11 au 17 décembre 2017

Les inscriptions se feront entre le 1^{er} et le 20 novembre 2017.

Le boitage des courriers d'information sera effectué mi- octobre.

Les bons pourront être utilisés uniquement chez les commerçants locaux suivants :

- BOUCHERIE DUPUTEL

- CAFE GO BAR – uniquement au rayon épicerie – hors tabac et bar

La date limite de validité des bons est fixée au 31 janvier 2018.

Le conseil souligne qu'il s'agit d'une action sociale qui demande une démarche personnelle- IL est observé sur les dossiers que le quotient favorise les familles et que des personnes qui remplissent les conditions et en ont vraiment besoin n'effectuent pas forcément la démarche.

DELIBERATION N° 2017-6 : COLIS « PLAISIR DE NOEL » ANNEE 2017

Madame la vice- présidente propose de renouveler les colis de fin d'année attribués aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Les listes seront établies par rapport à la liste électorale

Il est précisé que les colis seront remis le jour du goûter des Aînés aux personnes qui y participeront. Les autres colis seront portés au domicile des personnes.

Le plaisir 2016 était composé :

- D'une bouteille de vin (GS BAR)
- D'un ballotin de chocolats (LEONIDAS EU)
- Une terrine (BOUCHERIE DUPUTEL)

Il y avait 122 personnes seules et 79 couples – La dépense totale était de **3608.00 euros**

Le conseil d'administration charge Madame la Vice-Présidente d'effectuer les démarches auprès des commerçants pour les commandes. Cette année le vin moelleux sera remplacé par un vin rouge- Le nombre 2017 est arrêté à 80 couples et 125 personnes seules. La liste sera contrôlée par les membres du conseil d'administration. Il est confirmé que la distribution des colis dans les maisons de retraite se fera en début d'année 2018.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

OPERATION BRIOCHES : la prochaine opération brioches est fixée au niveau départemental du lundi 2 octobre au dimanche 8 octobre prochain– les membres du conseil d'administration sont invités à se positionner sur le planning pour la vente

Mr le président précise que les conseillers municipaux seront également sollicités. Les brioches seront en mairie le vendredi matin et la répartition avec dossiers de tournées et fonds de caisse seront prêts en fin de matinée.

Le planning est ainsi complété

RUES	Bénévoles et élus
RUES DU CHATEAU, DES CASERNES ET LOT DES ALLIES RUE D'AULT	Nathalie DEMAZEUX – Sophie VANCRAEYENEST
RUE DE BAS ET LA COURETTE	Catherine ADJERAD
RUE ANDRE DELIGNIERE- RUE DE LAMOTTE ET RUE DU MOULIN	Nathalie et Simon DELGOVE
RUE DE FRIAUCOURT	SOUILLON Alain – Jean-Pierre OLANIER
RUE DE L'EGLISE- ALLEE M BOUGON ET DU CHATEAU ET LOTISSEMENT	Chantal DESENCLOS
RUES DU TRINVIL – DU CHARRON ET LA TARGETTE	Edith POCHOLLE – Roger BECQUET
PLACE RUES DU TRINVIL – RUE DU STADE ET LES FAUVETTES	QUESNEL Sébastien et PLOUARD Corinne (Mr QUESNEL précise que pour des raisons professionnelles il n'est disponible uniquement que l'après midi)

GOUTER DES AINES :

Le prochain goûter des Aînés est fixé au 17 décembre prochain

Me la Vice-présidente précise qu'une réunion sera programmée pour parfaire l'organisation mais qu'il convient dès à présent de retenir notamment l'animation.

Il a été reçu deux propositions :

- GRANDSERRE Pascal : animation avec 2 musiciens chanteurs (clavier-chant et clavier- chant-accordéon) – la prestation est proposée au tarif de 850 euros (charges et GUSO compris)
- SALVATOR CAPPALONGA : animation avec 4 éléments – la prestation est proposée à 800 euros (charges et GUSO non compris)

Le conseil d'administration après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de retenir la proposition de Mr GRANDSERRE Pascal.

Me ADJERAD demande à Arnaud BISSON de réfléchir à la décoration –

Arnaud BISSON propose le thème « montagnard » - rouge – blanc- vert- Il sera demandé aux intervenants des ateliers périscolaires la participation des enfants à la confection des objets de décoration des tables- Nathalie DELGOVE propose ses décorations en bois –

La prochaine réunion sera fixée dans la semaine du 5 au 10 novembre.

La séance est levée à 19h15 sans autre observation